



MARS 21

Alors ça bourdonne?

LULLYINFOS

AFFAIRES COMMUNALES	2
RUBRIQUE DU CONSEIL	3
VIE LOCALE	4
ENVIRONNEMENT	5
S.D.L.	6
PAROISSE	7
INFOS	8

IMPRESSUM

Edition: Commune de Lully VD

Rédaction: Frédérique Fontannaz, habitants@lully.ch

Graphisme: Christelle Birbaum, polygraphe, krysbi@me.com

Version numérique sur le site: www.lully.ch

Impression: Imprimerie d'Aubonne



LULLYINFOS

Prochaine parution
juillet 2021

www.lully.ch

É D I T O R I A L

La professionnalisation des élus face au mythe du bénévolat !

Tous les cinq ans, les communes vaudoises élisent leurs exécutifs. Un exercice qui peut tourner à la prise de tête lorsque les candidats ne sont pas au rendez-vous.

En Suisse, on parle beaucoup du système de milice politique qui veut que les élus exercent bénévolement leur mandat, en dehors de leurs activités professionnelles.

Bien sûr, dans les petits villages, les municipalités ont encore un mandat de milice. Mais les grandes difficultés rencontrées par de nombreuses communes pour trouver des personnes prêtes à entrer en fonction sont révélatrices de la divergence entre le principe de milice politique et la réalité de mandats de plus en plus exigeants et critiqués. Il ressort d'une étude du Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne que la professionnalisation des élus est désormais une réalité. Non seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau cantonal et dans les municipalités des grandes villes.

En termes de rémunération, l'activité municipale dans les petites communes reste cependant clairement honorifique, pourtant les dossiers deviennent toujours plus complexes et demandent donc toujours plus d'engagement.

A ce niveau, on ne peut plus parler d'activité accessoire et le mythe du bénévolat appartient résolument au passé.

Mark Wingses, Syndic

Retour sur les élections

Du 7 mars 2021

Sans surprise, l'intégralité de la Municipalité actuelle a été reconduite. Aucun autre candidat ne se présentait. Ce n'est pas à Lully que les amateurs de sensations fortes ont été servis, le dimanche 7 mars. Le suspens n'était en effet pas de la partie, puisque les cinq municipaux actuels étaient les seuls à se présenter et ont, sans surprise, été réélus.

Avec un taux de participation de 61%, l'un des plus élevés du district, les « bourdons » ont largement renouvelé leur confiance dans la Municipalité. A relever que très peu de voix séparent les 5 élus. Le signe, pour le syndic Mark Wingses, que nous sommes un exécutif compact et que c'est une belle reconnaissance de la population envers le travail réalisé.

Mark Wingses, Syndic

De gauche à droite (depuis le haut): Marc Genton, Mark Wingses, Syndic, Christine Birarda, Eric Rondot, Jean-François Rubin.



Population de Lully

Et droit de vote au 1^{er} janvier 2021

Droit de vote	Suisse (fédéral, cantonal, communal)	Etrangers (communal)	Total
Femmes	283	15	298
Hommes	267	25	292
Total des votants	550	40	590
Population effective	710 hab. suisses	115 hab. étrangers	825 habitants

Recensement

Des propriétaires de chiens au 1^{er} janvier 2021

Nombre de propriétaires	Nombre de chiens
44	53

Avec le printemps

Comme un air de renouveau

Chères habitantes et chers habitants de Lully.
A moins d'avoir séjourné sur la lune ces derniers mois, vous ne pouvez pas ignorer que **le 7 mars dernier**, il s'agissait de renouveler nos autorités communales.

De quoi s'agit-il ?

Dans la plupart des communes il s'agit de renouveler l'organe exécutif : La Municipalité ainsi que l'organe délibérant : le conseil communal.

Pour notre commune, il s'agissait uniquement de repourvoir notre exécutif. En effet, nous ne sommes pas sous le régime d'un conseil communal, où les conseillers sont élus, mais sous le système d'un conseil général où ils sont assermentés.

Quand et comment cela se passe-t-il ?

Les conseillers et conseillères seront assermentés pour toute la durée de la législature par Madame la Préfète, lors de la séance d'installation des autorités communales.

Cette séance aura lieu le 20 avril 2021 à 18h30 à la salle polyvalente de Tolochenaz.

Chaque citoyen et chaque citoyenne de Lully peut venir se faire assermenter, pour autant qu'il soit électeur et domicilié dans la commune.

ATTENTION :

C'est une nouvelle législature, ce qui veut dire que nous repartons de zéro !

Une personne absente, qui n'aura pas prêté serment n'est pas éligible à des fonctions internes du conseil, soit :

Président et vice-président
Secrétaire du Conseil
Scrutateurs et scrutateurs suppléants
Commission des finances
Commission de gestion
Commission communale de recours
Délégués AIEB
Délégués ASIME

Un conseiller actuel qui fait partie d'une de ces fonctions et qui désire continuer, doit impérativement se faire assermenter le 20 avril 2021.

Les personnes qui seraient toutefois absentes ce jour-là, peuvent toujours se faire assermenter par le Président du conseil lors des séances que nous avons durant le courant de l'année, mais ne pourront plus être nommées à une fonction interne du conseil, à moins qu'il y ait un membre démissionnaire.

Je remercie par avance toutes les personnes qui ont fait partie du conseil jusqu'à ce jour, ainsi que celles qui se feront assermenter prochainement pour leur dévouement et leur intérêt pour leur commune.

Je vous souhaite un joyeux printemps et venez nombreux !!!

Vincent Chabloz, Président du conseil général

Tél. +41 21 801 21 60
habitants@lully.ch

Assermentation

Du Conseil Général

Pour la législature 2021-2026

**Le 20 avril 2021 à 18h30
à la Salle Polyvalente de Tolochenaz**

90 printemps

Quel bel âge

2020, on s'en souviendra de cette année-là !! Pourtant, nos 3 nonagénaires en ont vu bien d'autres, mais ce qui est arrivé l'année dernière est une situation nouvelle, unique en son genre, qui a perturbé notre quotidien et nos habitudes !

1930...

Juste avant, revenons en 1929...

la pétition pour le droit de vote des femmes a récolté 250'000 signatures, et il a fallu encore bien des années pour y arriver !

Et la Rosalie de Citroën, évidemment vous ne pouvez pas vous en souvenir...c'était en 1932, la première voiture de série à moteur diesel... et aussi le ciné-parc aux Etats-Unis qui permettait d'aller au cinéma en voiture, les bas nylon qui ont remplacé la soie, si coûteuse, l'invention du stylo à bille en 1937, la datation qui permet de connaître l'âge d'un arbre en comptant ses sillons, l'échelle de Richter...

1950...

Les photocopies, les couches-culottes, la cafetière à piston, la pilule contraceptive, la poupée Barbie, l'air-bag, la cocotte-minute... et tant d'objets que nous servons tous les jours sans penser une seconde à leurs inventeurs !

1970...

La mise en service du Boeing 747, le scanner médical, le téléphone cellulaire qui pesait 1kg100 et qui avait 20 minutes d'autonomie, les codes-barres, le premier bébé éprouvette (1978)

Votre vie, qui se résume à un siècle -10 ans

a été si riche de découvertes, d'expériences et de progrès ; nous ne pourrons jamais égaler ce que vous avez traversé, expérimenté, vécu.

Mais une chose est sûre, vous avez apprécié une région, un petit village qui comptait 56 électeurs en 1905 et presque 600 aujourd'hui, un havre de paix où il fait bon vivre, non loin du Léman...la preuve : vous y avez vécu 50 ans, au minimum !

A vous trois, Mesdames Strauss (absente lors de la séance photo), Déglon et Bolay, j'adresse, au nom de la Municipalité, mes meilleurs vœux de santé, joie et bonheur. Gardez le moral et prenez soin de vous.

Christine Birarda

Mesdames Déglon et Bolay toutes souriantes au grand air.



Mme Claudine Déglon



Mme Claude Bolay

Le Boiron

La rivière sous la loupe

Le Boiron de Morges est l'une des rivières les plus étudiées de Suisse. Chaque année, des scientifiques, mais également des étudiants ou des bénévoles y réalisent de nombreux travaux de recherche. La faune piscicole est leur sujet de prédilection, mais également les autres animaux comme les amphibiens ou les chauves-souris. Il faut savoir que plus aucun repeuplement n'a lieu depuis 1999 et ce sont donc des populations naturelles de poissons qui sont suivies.

Aujourd'hui, tous les obstacles à la migration piscicoles qui étaient présents sur le Boiron ont été assainis. Le dernier en date est le Moulin de Lussy sur lequel une passe à poissons a été créée en 2018. Les poissons ont donc accès à l'ensemble de la rivière. C'est particulièrement important pour les truites. En effet, au sein de cette espèce, certains individus passeront toute leur vie dans la rivière alors que d'autres, après 2 à 3 ans passés en rivière, décideront de descendre passer le reste de leur vie dans le lac. Ces truites dites migratrices ne remonteront dans la rivière que pour se reproduire en hiver. Les phénomènes expliquant ce choix de migrer ou rester dans la rivière sont encore peu connus et c'est notamment l'un des points étudiés dans le Boiron.

Depuis plus de 20 ans, des pêches électriques ont lieu deux fois par année, au printemps et en automne sur une vingtaine de secteur différents. Contrairement à ce que son nom laisse penser, la pêche électrique ne tue pas mais elle induit une nage forcée chez les poissons qui sont dirigés dans une filoches puis transportés dans un seau jusqu'à la table de biométrie. Afin de faciliter leur manipulation et diminuer leur stress, ils sont baignés dans de l'eau contenant de l'huile essentielle de clou de girofle qui permet de les endor-

mir. Chaque individu est ensuite pesé, mesuré et les plus grands sont parfois marqués à l'aide d'un PIT-tag, une puce similaire à celles qu'ont les chats et les chiens. À leur réveil, tous les poissons sont relâchés dans la rivière. Les données obtenues permettent de suivre la population piscicole année après année et comprendre comment les poissons se remettent d'événements particuliers tels que des pollutions ou des crues emportant tous les œufs par exemple.

Les déplacements des poissons marqués d'un PIT-tag sont suivis à l'aide d'antennes fixes placées à différents endroits du Boiron, notamment à la hauteur de la STEP de Lully. Chaque fois qu'un poisson marqué passe par-dessus une de ces antennes, son numéro est détecté et enregistré, ce qui permet de retracer son parcours et d'en apprendre plus sur son mode de vie.

Enfin, savez-vous que la qualité de l'eau peut être analysée grâce aux petits insectes aquatiques vivant au fond des cours d'eau ? C'est également un des sujets qu'étudient les scientifiques sur le Boiron. Selon les substances présentes dans la rivière, le macrozoobentos, ces petits insectes aquatiques, sera composé d'espèces plus ou moins sensibles. Si certaines espèces rares et sensibles aux pollutions sont prélevées dans une rivière, cela signifie que la qualité de l'eau est bonne, voire très bonne. C'est le cas aujourd'hui dans la majorité des stations du Boiron, ce qui montre que les diverses mesures de renaturation mises en place par l'ensemble des collectivités ont porté leur fruit. Il est cependant important de maintenir ces efforts et de les appliquer à une majorité de rivière afin de préserver des lieux de vie pour la faune et la flore aquatique !

Jean-François Rubin

Avec la pêche électrique, les poissons sont dirigés dans les filoches.



Société de développement de Lully

Calendrier des activités 2021



ACTIVITÉS 2021

Chaque manifestation vous sera détaillée
par une circulaire.

Une activité vous intéresse, bloquez de suite la date !

4 AVRIL

Chasse aux oeufs 11h
Suivi d'un apéro



*Spécial enfants,
parents &
grands-parents*

21 AVRIL

Assemblée générale 19h
2019 - 2020
Suivie d'une collation

JUIN/
JUILLET

Grillades à la Fontaine des Joncs
dès le 4 Juin, tous les
vendredis à partir de 19h00
jusqu'au 2 Juillet



*Le feu sera allumé par la S.D.L.,
venez nous rejoindre avec vos amis,
voisins et vos grillades !*

20 JUIN

Tournoi de Boules

Organisé par la SDL

*Cafés, croissants et rôti offerts
Accompagnements façon
picnic canadien*



1 AOÛT

Organisé par la commune
avec l'aide de la SDL

12 SEPT.

Rallye



31 OCT.

Halloween

DECEMBRE

Les fenêtres
de l'Avent



Et toujours, la GYM «DOUCE» d'Ingrid

lundi ou mardi 19h15 - 20h15 / L.Cretegny 021 801 96 05

PÉTANQUE

Les vendredis soirs,
du 9 juillet au 20 août
dès 19h en cas de beau temps



Pas d'inscription, venez
dès 19h avec votre
matériel, un apéro
canadien et votre
bonne humeur



- Apporter une animation au village.
- Favoriser les contacts entre les habitants.
- Créer une ambiance d'amitié.
- Donner des occasions d'échange pour petits et grands.

ET SURTOUT S'AMUSER!

La cotisation annuelle est de 25.- / adulte.
Si payée en 2020, offerte en 2021.

Les dons sont les bienvenus - CCP 87-39501-0

Pour les cotisants, tarifs réduits ou gratuits selon les activités.

Contacts:

M. Pasche (Président)

079 278 15 40 (location cantine)

M. Gruber (Caissier)

076 564 98 97

Mme Wings (Secrétaire)

079 453 39 77

M. Guinand

076 571 57 24 (inscriptions)

S.D.L. CP 151 - 1132 Lully

www.lully.ch - sdl.secretariat@outlook.com

Église évangélique

Vivre sa spiritualité

Enfance

Soirées **préparation de baptême et bénédiction** avec les parents, marraines, parrains.

Des **célébrations œcuméniques "Eveil à la foi"** sont proposées pour les enfants de 0-6 ans et à leurs parents.

Des rencontres du **culte de l'enfance** pour les 6-10 ans pour explorer les récits de la bible.

Contact:
Pauline Stenger, 021 866 18 05

Cultes dominicaux "Haut en couleur" pour les enfants de tous âges et leurs parents.

Des **rencontres Godly Play**, à la chapelle de Clarmont, un espace pour les enfants de 6-13 ans.

Contact : Nadine Huber, pasteur



Notre paroisse désire offrir une communauté où se ressourcer et s'ancre dans la foi en Christ; une communauté de sœurs et frères en Christ, accueillante pour chacune et chacun, créative et suscitant la vie. Avec les autres paroisses protestantes environnantes, elle fait partie de la Région "Morges-Aubonne". Ensemble, elles rendent visible une Eglise proche de tout un chacun et ouverte aux dimensions du monde



Catéchèse des adolescents

Les rencontres commencent en septembre. Elles sont destinées aux jeunes des 7e à 11e années scolaires.
Contact : Sandro Restauri, pasteur

Formation d'adulte

Pour développer et approfondir sa vie spirituelle et sa foi, pour cheminer et partager avec d'autres.
Contact : Renaud Rindlisbacher, diacre

Pour les rencontres des aînés

Club "Brise du soir"

Le dernier mercredi du mois à 14h à la salle communale de Lussy.
Contacts : Elanne Cottaz, 021 800 40 48 ou Nadine Huber, pasteur

Groupe "Soleil d'Automne"

Six à sept vendredis après-midi par année à 14h au Foyer de Saint-Prex.
Contacts : Denise Annen, 021 806 23 07 ou Renaud Rindlisbacher, diacre

Célébrations et visites en EMS

Contact : Nadine Huber, pasteur

La paroisse de Saint-Prex – Lussy – Vufflens vous offre

Des espaces pour vivre la spiritualité:

- des cultes traditionnels
- des célébrations festives
- des célébrations de Taizé
- des cultes "Haut en Couleur" avec les enfants
- des rencontres de formation d'adultes
- des groupes de prière
- des groupes de partage autour de la Bible



Des lieux pour exercer la solidarité et le partage :

- les groupes d'aînés
- les actions Terre Nouvelle
- le réseau d'entraide SLViens
- le groupe visiteuses et visiteurs

Et au niveau de la Région :

- Un lieu d'entraide et d'écoute à Morges



Vous habitez

Chigny, Denens, Lully, Lussy, St-Prex, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Vufflens-le-Château, Villars-sous-Yens, Yens

... votre village fait partie de la paroisse réformée de Saint-Prex-Lussy-Vufflens



Son Conseil paroissial, son diacre et ses pasteurs vous souhaitent la bienvenue!

Pour trouver l'information

- Le Journal « Réformés »
- Le site internet : saintprexlussyvufflens.eerv.ch
- Les affichages dans les neuf temples
- Les lettres de nouvelles périodiques

Pour nous contacter

St-Prex

Diacre Renaud Rindlisbacher
021 331 58 17

Lussy, Lully, Villars, Yens
Pasteurs Nadine Huber
021 331 57 71

Vufflens, Chigny, Denens, Tolochenaz, Vaux
Pasteur Sandro Restauri
021 331 56 77

Permanence pastorale
077 522 88 50

President du conseil paroissial
Daniel Wanner, Lussy
conseil-paroissial.slv@eerv.ch

Le secrétariat paroissial répond à vos appels le mercredi de 9h à 11h
021 802 33 39

Le réseau d'entraide SLViens
079 215 10 49





morges 
VILLE DE MORGES
Déchèterie "Morges Région"

Aux ayants droit
(Communes de Morges, Chigny, Lully,
Tolochenaz et Vuflens-le-Château) :

Vous prévoyez d'apporter vos déchets à la déchetterie communale
de Riond-Bosson ?

Voici quelques recommandations pour préparer votre venue afin
de rendre cette tâche
plus facile et plus rapide :

- **Evitez de venir à la déchetterie uniquement pour y apporter une petite quantité de déchets**, dont notamment ceux qui peuvent être déposés aux ecopoints (si votre commune en est équipée) ou rapportés dans les commerces.

- **Triez au préalable vos déchets** selon les consignes de tri indiquées.

- **Profitez de venir pendant les heures creuses dès 16h30 du lundi au vendredi ou le samedi avant 9h30.**

Afin de faciliter le flux à l'intérieur de la déchetterie,
10 véhicules maximum y sont admis en même temps.

Les autres doivent attendre à l'extérieur.
Les déchets issus d'activités d'entreprises, de commerces ou de chantiers ne sont pas repris
sauf ceux qui sont notés comme admis sur la liste au recto de ce document.

L'Office de la Propreté urbaine de la Ville de Morges vous remercie d'avance pour le bon respect de ces instructions.

Horaires d'ouverture :

- **Lundi au vendredi : 13h45 – 18h00**
- **Samedi : 8h00 – 12h00**

**OiOi
WEB**

**OiOi WEB
Notifications sur les
téléphones portables
multifonctions**

Avec la mise en place de la
nouvelle version du site
internet (fin 2019),
une nouvelle fonctionnalité a
fait son apparition.

L'administration communale
a la possibilité aujourd'hui
d'envoyer une notification, en
cas d'urgence,
sur les téléphones portables
multifonctions des personnes
qui ont installé l'**application
OiOi WEB**
et qui ont sélectionné la com-
mune de Lully dans celle-ci.

**Nous vous rendons attentif
que cette application
est gratuite et pour installer
l'application,**

vous trouverez les icônes
(Google Play ou Apple Store)
au bas de la page d'accueil du
site internet de la commune.

**Vous pouvez également
passer directement par
le magasin en ligne de ces
fournisseurs.**

**La même fonctionnalité existe
aussi dans cette application
pour l'AIEB (service des
eaux).**

Commande de vins

Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer
nos excellents vins communaux.

Une livraison sera organisée afin de limiter les contacts.

Les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Merci de nous faire part de votre commande par e-mail
habitants@lully.ch d'ici au 11 avril 2021
avec la mention commande de vins

Rosé Clos de la Meirette 2020 - 50 cl
50.- / carton de 6 bouteilles
Blanc La Côte AOC, Réserve de Lully 2020 - 75 cl
55.- / carton de 6 bouteilles

*Joyeuses
Pâques*

*Nos bureaux seront fermés
du 2 au 19 avril 2021*